

PROVINCE DE QUÉBEC35^e LÉGISLATURE2^e SESSION

QUÉBEC, LE 17 JUIN 1998

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 17 juin 1998

Aujourd'hui, à dix-huit heures onze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- | | |
|--|--|
| n ^o 182 Loi modifiant la Loi sur les mines et la Loi sur les terres du domaine public | n ^o 427 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les organismes municipaux |
| n ^o 405 Loi favorisant la protection des eaux souterraines | n ^o 432 Loi modifiant l'article 21 du Code civil et d'autres dispositions législatives |
| n ^o 417 Loi prolongeant l'effet de certaines dispositions de la Loi sur la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets-pilotes | n ^o 444 Loi sur le tabac |
| n ^o 419 Loi modifiant la Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus | La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur. |
| n ^o 420 Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels et d'autres dispositions législatives | |
| n ^o 421 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales | |
| n ^o 422 Loi modifiant la Loi sur les cours municipales et la Loi sur les tribunaux judiciaires | |